



Crédit photo : Fondation Airbus Helicopters

La [Fondation d'entreprise Airbus Helicopters](#) a élargi ce jour son périmètre d'action humanitaire en signant un accord de haut niveau sur le soutien hélicopté des opérations coordonnées par le gouvernement français aux sites victimes de catastrophes naturelles et autres situations d'urgence.

Dans le cadre de ce partenariat établi avec le Centre de crise du ministère français des Affaires étrangères, des opérateurs affrétés par la Fondation Airbus Helicopters fourniront des services de transport par hélicoptère. L'accord a été signé aujourd'hui à Paris par MM. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, et Guillaume Faury, président d'Airbus Helicopters et président du conseil d'administration de la Fondation d'entreprise Airbus Helicopters (anciennement Fondation d'entreprise Eurocopter). Cette signature s'est faite lors de la cérémonie d'ouverture de la VIIIe «*Rencontre sur la sécurité des entreprises françaises à l'étranger*», consacrée cette année à la diplomatie économique et qui témoigne de la relation étroite entre les entreprises à l'international et le Ministère des Affaires étrangères.

« Par cet accord important, la Fondation d'entreprise Airbus Helicopters apporte une nouvelle dimension à ses activités en accomplissant des missions de transport aérien vitales pour les personnes démunies et victimes de catastrophes humanitaires », a expliqué Guillaume Faury. « Notre partenariat s'appuie sur l'assistance déjà déployée par notre Fondation dans le cadre de l'aide apportée par la France aux populations sinistrées dans les zones touchées par le typhon Haiyan aux Philippines en novembre dernier. »

Lors de futures situations d'urgence, la Fondation d'entreprise Airbus Helicopters organisera des interventions hélicoptées avec des opérateurs et déploiera ces moyens dans le cadre de missions concertées avec le Centre de crise du ministère français des Affaires étrangères.